

DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION AUX SERVICES PERISCOLAIRES

Année scolaire 2017/2018

> Pour les enfants déjà scolarisés, document à remettre avant le lundi 3 juillet 2017 aux enseignants.

> Pour les nouveaux inscrits document à déposer ou à envoyer avant le lundi 3 juillet 2017 à :

Mairie - 45 boulevard de l'Hôtel de Ville - 87500 Saint-Yrieix

**ÉCOLE MATERNELLE
MAURICE-RAVEL**

Photo de l'enfant

ÉCOLE FRÉQUENTÉE EN 2017 / 2018 CLASSE 2017 / 2018.....

NOM : PRÉNOM :

F M NÉ(E) LE À

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

RESPONSABLES LÉGAUX

MÈRE Autorité parentale oui non (si non, joindre la copie de la décision judiciaire)

Nom Prénom

Situation familiale :

Adresse (si différente de l'enfant) :

Tel domicile Portable

Email

Profession Employeur

N° Sécurité Sociale

Merci de cocher le régime correspondant à votre affiliation :

régime Gal & Fonctionnaire régime agricole autre (SNCF, RATP)

CAF N°allocataire Numéro MSA

PÈRE Autorité parentale oui non (si non, joindre la copie de la décision judiciaire)

Nom Prénom

Situation familiale :

Adresse (si différente de l'enfant) :

Tel domicile Portable

Email

Profession Employeur

N° Sécurité Sociale

Merci de cocher le régime correspondant à votre affiliation :

régime Gal & Fonctionnaire régime agricole autre (SNCF, RATP)

CAF N°allocataire Numéro MSA

Autre responsable légal

Organisme Autorité parentale oui non

Fonction Personne référente

Lien avec l'enfant

Email

Adresse

Tel domicile Tel professionnel

Portable

Adresse de facturation Père Mère Autre

RESPONSABLES DÉSIGNÉS

Personnes habilitées à récupérer l'enfant en cas d'absence des parents :

Nom.....	Prénom
Lien avec l'enfant	
Adresse	
.....	
Tel domicile	Portable

Nom.....	Prénom
Lien avec l'enfant	
Adresse	
.....	
Tel domicile	Portable

Nom.....	Prénom
Lien avec l'enfant	
Adresse	
.....	
Tel domicile	Portable

Personne à prévenir en cas d'urgence si les parents ne sont pas joignables :

Nom.....	Prénom
Lien avec l'enfant	
Adresse	
.....	
Tel domicile	Portable

Une autorisation parentale écrite doit être fournie (de manière ponctuelle ou pour l'année scolaire) dans le cas où :

- > l'enfant est récupéré par une tierce personne, laquelle doit présenter un double de l'autorisation et une pièce d'identité
- > l'enfant est autorisé à quitter seul l'école (CM1-CM2)
- > Attention, les enfants de CP, CE1, CE2 ne sont pas autorisés à quitter seuls l'établissement à la fin des ateliers périscolaires.

**DÈS QU'UN ENFANT QUITTE LA STRUCTURE,
IL N'EST PLUS PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA COMMUNE**

RESTAURANT SCOLAIRE

Pause méridienne : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 12h15 à 13h45

Votre enfant déjeunera au restaurant scolaire OUI NON OCCASIONNELLEMENT

Pour régime ou problème particulier, merci de vous référer à la fiche sanitaire page 6.

GARDERIE

Horaires : le matin de 7h30 à 8h35 – le soir de 16h30 à 19h

Votre enfant fréquentera la garderie régulièrement occasionnellement

LE MERCREDI

Votre enfant fréquentera la garderie de 7h30 à 8h35	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Votre enfant fréquentera la garderie (gratuite) de 12h à 12h30	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Votre enfant déjeunera au restaurant scolaire de l'école Jules-Ferry et partira à 13h	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Votre enfant déjeunera au restaurant scolaire et fréquentera l'ALSH* l'après-midi	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

Pour les enfants à partir de 3 ans révolus, l'accueil de loisirs sans hébergement se tiendra au groupe scolaire Jules-Ferry. Pour les enfants de l'école Maurice-Ravel, un service de transport de sera assuré vers l'école Ferry.

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Votre enfant utilisera les transports scolaires oui non

MATIN	MIDI	SOIR
<input type="checkbox"/> LUNDI		<input type="checkbox"/> LUNDI
<input type="checkbox"/> MARDI		<input type="checkbox"/> MARDI
<input type="checkbox"/> MERCREDI	<input type="checkbox"/> MERCREDI	
<input type="checkbox"/> JEUDI		<input type="checkbox"/> JEUDI
<input type="checkbox"/> VENDREDI		<input type="checkbox"/> VENDREDI

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

ENFANT

NOM..... PRÉNOM.....

DATE DE NAISSANCE..... GARÇON FILLE

VACCINATIONS (SE RÉFÉRER AU CARNET DE SANTÉ OU AUX CERTIFICATS DE VACCINATIONS DE L'ENFANT).

Joindre une copie des pages vaccinations du carnet de santé ou un certificat médical.

VACCINS OBLIGATOIRES	OUI	NON	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
DIPHTÉRIE				HÉPATITE B	
TÉTANOS				RUBÉOLE - OREILLONS - ROUGEOLE	
POLYOMYÉLITE				COQUELUCHE	
OU DT POLIO				BCG	
OU TÉTRACOQ				AUTRES (PRÉCISER)	

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	VARICELLE <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	ANGINE <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	OREILLONS <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	SCARLATINE <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
COQUELUCHE <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	OTITE <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	ROUGEOLE <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	

Indiquer ci-après :

Les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre.

.....
 Votre enfant, fait-il l'objet d'un PAI (Plan d'accueil individualisé) ? oui non

Si oui, merci de :

- remettre une copie du PAI de votre enfant.
- prendre impérativement contact avec la responsable des ateliers périscolaires

Attention le PAI ne concerne pas que des problèmes alimentaires (allergies) mais aussi tout problème de santé.

Votre enfant fera-t-il l'objet d'une prise en charge extérieure entre 15h30 et 16h30 ? (CMPP, orthophoniste, autres rendez-vous extérieurs...) oui non

Si oui, merci de bien vouloir nous fournir une autorisation parentale écrite dans laquelle seront précisés les dates et horaires de son absence. Dans ce cadre-là, dès que l'enfant quitte l'établissement, il n'est plus placé sous la responsabilité de la commune.

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise les responsables des services périscolaires à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale).

Date : Signature :

> POUR LES ENFANTS DE TOUTE PETITE SECTION ET DE PETITE SECTION,
IL N'Y AURA PAS D'ATELIERS.

FICHE D'INSCRIPTION AUX T.A.P.

A la fin de la classe (à 15h30 les lundi, mardi et jeudi – à 15h15 le vendredi), mon fils/ma fille,

NOM : PRÉNOM :

CLASSE :

1 – Ne participera pas aux T.A.P. et je viendrai le (la) chercher à la fin de la classe.

2 – Participera aux T.A.P.

3 - J'indique les jours où je viendrai systématiquement chercher mon enfant à la fin de la classe

lundi

mardi

jeudi

vendredi

Pour information, l'atelier temps libre propose des activités diverses et variées, la possibilité de se reposer, de jouer seul ou en groupe...

POURQUOI DES ACTIVITÉS EN MATERNELLE ?

> **Bouger et être en pleine forme** : petits jeux sportifs et collectifs, motricité

> **S'initier à la pratique d'activités artistiques** : danses, ateliers créatifs...

> **Se détendre** : relaxer, écouter (des histoires, de la musique...), laisser place à son imagination

> **Découvrir** : les richesses locales de manière ludique, les joies du jardinage.

Tout au long de l'année, votre enfant participera aux animations proposées dans le tableau ci-joint.

Les groupes seront constitués par tranche d'âge et par période.

Un roulement sera donc mis en place afin que chacun puisse profiter des différentes activités.

Un planning vous sera communiqué au moment de la rentrée scolaire.

DROIT À L'IMAGE

Des photos des enfants sont prises dans le cadre des activités proposées sur les TAP, sauf avis contraire de votre part (courrier à joindre au présent dossier), elles pourront être utilisées comme supports d'activité, de communication ou pour tout autres projets liés aux temps périscolaires (bulletin municipal, presse, affichage, site internet de la ville...).

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant déclare avoir pris connaissance de l'intégralité du dossier et certifie l'exactitude des renseignements.

Fait à le

Signatures des représentants légaux du mineur
(Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE DE L'ENFANT

Chaque enfant inscrit à un T.A.P. doit obligatoirement **être couvert par l'assurance responsabilité civile et individuelle accident (scolaire pour l'école) et extrascolaire** (fournir une attestation de votre assureur – *en l'absence de ce document, votre enfant ne pourra pas participer à l'activité*).

Nous attirons votre attention sur l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels pour les éventuels dommages subis par vos enfants suite à un accident survenu dans le cadre des ateliers périscolaires.

Conformément aux articles 227-5 et 227-4 du code de l'action sociale et des familles.

Je soussigné(e), (père, mère, tuteur), responsable légal de l'enfant :

> reconnaît être couvert par une police d'assurance garantissant ma responsabilité civile ainsi que la responsabilité personnelle de mon enfant confié aux différents services,

> certifie l'exactitude des renseignements.

Fait à le

Signatures des représentants légaux du mineur
(Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

ATELIERS PÉRISCOLAIRES

INSCRIVEZ VOS ENFANTS DÈS MAINTENANT !

Dossier d'inscription à remettre avant le lundi 3 juillet 2017

> **Horaires rentrée septembre 2017**

- T.A.P lundi - mardi - jeudi : 15h30 - 16h30
- T.A.P vendredi : 15h15 - 16h30

Vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires auprès de :

> **Ecole Jules-Ferry**

- **Florence PEYLET**, Directrice des TAP
Service jeunesse et sports
Contact : 05 55 08 88 53 / 06 45 74 06 46 / f-peylet@saint-yrieix.fr
- **Juliette FAROUT**, directrice adjointe des TAP
- **Laure AUTHIER**
Service des affaires scolaires
Contact : 05 55 08 88 61 / l-authier@saint-yrieix.fr

> **Ecole Maurice-Ravel**

- **Nathalie DUBOIS - TORRALBA**
Service Accueil de Loisirs, Directrice des TAP
Contact : 05 55 08 88 46 / n-dubois@saint-yrieix.fr
- **Maëlle ROBERT**, directrice adjointe des TAP
- **Marie-Pierre BARRIÈRE**
Service des affaires scolaires, référente
Contact : 05 55 08 88 64 / mp-barriere@saint-yrieix.fr

Le formulaire pourra également être téléchargé au format pdf sur le site internet de la Ville de Saint-Yrieix :

www.saint-yrieix.fr

Pour une meilleure gestion des activités, merci de remplir rigoureusement ce questionnaire.

ATTENTION !

Passé la date du 3 juillet 2017, nous ne pourrons garantir la validation des choix de votre enfant.
Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte et vous sera retourné pour une mise à jour.

Dans le cadre des T.A.P., la commune propose **gratuitement** à vos enfants différentes activités sportives, culturelles ou artistiques. Le déroulement des activités s'effectuera de vacances scolaires à vacances scolaires selon le découpage suivant :

- **Période 1** = Rentrée scolaire / Vacances de Toussaint
- **Période 2** = Vacances de Toussaint / Vacances de Noël
- **Période 3** = Vacances de Noël / Vacances de Février
- **Période 4** = Vacances de Février / Vacances de Printemps
- **Période 5** = Vacances de Printemps / Vacances d'été

Ces activités seront encadrées par du personnel municipal et intercommunal qualifié et/ou des bénévoles.

Elles se dérouleront :

- de 15h30 à 16h30, les lundi, mardi et jeudi,
- de 15h15 à 16h30, le vendredi,

Chaque enfant inscrit à un T.A.P. doit obligatoirement **être couvert par l'assurance responsabilité civile et individuelle accident et extrascolaire de ses parents** (fournir une attestation de votre assureur – en l'absence de ce document, votre enfant ne pourra pas participer à l'activité).

Si vous êtes amené à récupérer votre enfant exceptionnellement à 15h30 alors qu'il participe à un atelier, merci de bien vouloir vous rendre auprès de l'intervenant afin de remplir une décharge de responsabilité.

1 – Consultez le planning des activités proposées (*document ci-joint*).

2 – Ramenez la fiche d'inscription dûment complétée à l'enseignant de votre enfant et accompagnée des justificatifs demandés **avant le 3 juillet 2017**.

3 – **Une fiche récapitulative vous sera remise**, confirmant l'inscription de votre enfant aux T.A.P. Elle indiquera le nom et la nature des T.A.P., les jours et la période de participation de votre enfant.

Conservez-la précieusement ! Il serait souhaitable que cette fiche soit collée dans le cahier de liaison de votre enfant.

Pour tout enfant perturbant l'activité, un code de bonne conduite est mis en place.

Pour des raisons de sécurité et par respect, il est impératif de signaler toute absence à l'intervenant.

A la fin des T.A.P. à 16h30, les enfants sont :

- soit récupérés par leur famille dans leur classe,
- soit pris en charge par les transports scolaires (s'ils sont inscrits),
- soit conduits en garderie (service payant).

ECOLE MATERNELLE MAURICE-RAVEL - 2017-2018

JOURS	ATELIERS	INTERVENANTS	CLASSES	EFFECTIFS	PÉRIODES
LUNDI	ATELIER «MÉLI-MÉLO» (relaxation, jeux collectifs, jeux de ballon...)	VÉRONIQUE FROMENT - BAFA MAËLLE ROBERT - BAFA / BAFD	Moyens - grands	18	1 - 2 - 3 - 4 - 5
	ATELIER CRÉATIF (peinture, collage... Participation à différents projets école / mairie)	CLAUDINE FRAISSEIX- Atsem SYLVIE DAURIAT - BAFA	Moyens - grands	18	1 - 2 - 3 - 4 - 5
	ATELIER RÉCRÉA (Jeux de société créatifs, fêtes du calendrier...)	SYLVIE NOUHAUD- BAFA SANDRINE CHEVALIER- BAFA GENEVIEVE BOUCHER - BAFA	Moyens - grands	20	1 - 2 - 3 - 4 - 5
	JEUX D'EXPRESSION	JULIETTE FAROUT - BPJEPS Comédienne	Enfants de l'atelier récréa	8	4
	TENNIS	PIERRE N'GUYEN - BE Tennis	Grande section	20	5
MARDI	DÉCOUVERTE MUSICALE	CHRISTELLE COSTA - Dumiste	Moyens - Grands	14	4 à 5
	BIBLIOTHÈQUE CONTES ET HISTOIRES	FRANÇOISE LAFONT - AGENT ADMINISTRATIF NICOLE DEXET-NORMAND - BIBLIOTHÉCAIRE	Moyens - grands	10	2 - 4 3
	COMPTINES ET HISTOIRES POUR LES TOUT PETITS Pour les enfants de l'atelier Récréa	ELISE MONTHEIL	tout petits	6	5
	ATELIER «MÉLI-MÉLO» (relaxation, jeux collectifs, jeux de ballon...)	VÉRONIQUE FROMENT - BAFA MAËLLE ROBERT - BAFA / BAFD	Moyens - grands	18	1 - 2 - 3 - 4 - 5
	ATELIER CRÉATIF (Jeux de société créatifs, fêtes du calendrier...)	CLAUDINE FRAISSEIX- Atsem SYLVIE DAURIAT - BAFA	Moyens - grands	18	1 - 2 - 3 - 4 - 5
JEUDI	ATELIER RÉCRÉA (Jeux de société créatifs, fêtes du calendrier...)	SYLVIE NOUHAUD- BAFA / SANDRINE CHEVALIER- BAFA GENEVIEVE BOUCHER - BAFA	/	20	1 - 2 - 3 - 4 - 5
	RUMMIKUB	MARIE-ROSE LINARD	Grande section	8	1 - 3 - 5
	VOYAGE EN PAYS ARÉDIEN	ZOÉ DARSY - Assistante de conservation du patrimoine	Grande section	8	3
	ATELIER MÉLI-MÉLO	VÉRONIQUE FROMENT - BAFA MAËLLE ROBERT - BAFA / BAFD	Moyens - grands	18	1 - 2 - 3 - 4 - 5
	ATELIER CRÉATIF	CLAUDINE FRAISSEIX- Atsem SYLVIE DAURIAT - BAFA	Moyens - grands	18	1 - 2 - 3 - 4 - 5
VENDREDI	ATELIER RÉCRÉA	SYLVIE NOUHAUD- BAFA GENEVIEVE BOUCHER - BAFA	/	20	1 - 2 - 3 - 4 - 5
	JARDINAGE	JEAN-LUC JARRY - bénévole de l'association «Les amis des fleurs»	Moyens - grands	10 ou 12	1 - 2 - 3 - 4 - 5
	ATELIER MÉLI-MÉLO	VÉRONIQUE FROMENT - BAFA / MAËLLE ROBERT - BAFA / BAFD	Moyens - grands	18	1 - 2 - 3 - 4 - 5
	ATELIER CRÉATIF	CLAUDINE FRAISSEIX- Atsem / SYLVIE DAURIAT - BAFA	Moyens - grands	18	1 - 2 - 3 - 4 - 5
	ATELIER RÉCRÉA	SYLVIE NOUHAUD- BAFA GENEVIEVE BOUCHER - BAFA	/	20	1 - 2 - 3 - 4 - 5